



L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Mémoires
de
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2013/2014

8^{ème} Série Tome XXVIII



Siège de l'Académie
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2017

Année 2013 - 2014



Composition du bureau

Monsieur Jean-Pierre HUSSON, *Président*

Monsieur François ROTH, *Vice-Président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *Secrétaire Perpétuel*

Monsieur François LE TACON, *Questeur*

Monsieur Paul VERT, *Secrétaire Annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *Bibliothécaire Archiviste*